FÉLIX VOUS INFORME

JANVIER- FÉVRIER 2021

Félix vous informe est une publication périodique *qui* vous renseigne sur divers événements passés et à venir de l'école. Prenez le temps de lire les différentes chroniques ou rubriques et d'en jaser avec votre enfant.

Mot de la direction

Bonjour chers parents,

C'est un plaisir de me présenter en tant que nouvelle directrice de cette magnifique école qu'est Félix-Leclerc. C'est un privilège pour moi de travailler avec Mme Dagenais qui a assuré l'intérim d'une main de maître durant les derniers mois et qui fait partie d'une équipe d'expérience dévouée et concentrée sur la réussite de nos élèves, vos enfants. En cette année très particulière et les suivantes, je m'engage à continuer à travailler en collaboration avec eux et avec vous en ayant toujours en tête les trois valeurs qui représentent bien notre projet éducatif, la bienveillance, le respect et la persévérance. Pour moi, une école est d'abord un milieu de vie où chaque élève doit développer un lien d'appartenance, à nous tous de le rendre à la fois sécuritaire et motivant pour les élèves et aussi pour le personnel.

Au plaisir de faire votre connaissance!

Anne-Marie Lamarre
Directrice

Vous pouvez consulter le bulletin de votre enfant depuis le 22 janvier 2021 sur le portail mozaïk parents

https://www.csdgs.qc.ca/portailparents

Du 1er au 5 mars prochain, les élèves seront en relâche scolaire.

Je leur souhaite de bien se reposer et de nous revenir en forme pour entreprendre l'étape finale jusqu'aux vacances d'été.

Bonne lecture et bonne relâche scolaire à tous!

Calendrier 2020-2021

- 1er au 5 mars : Relâche scolaire

18 mars : Rencontre de parents en soirée pour le premier bulletin (virtuel TEAMS)

19 mars : Rencontre de parents en matinée pour le premier bulletin (virtuel TEAMS)

- 19 mars : Journée pédagogique fixe
- 30 mars : Conseil d'établissement
- 2 et 5 avril : Congés fériés
- 16 avril : Journée pédagogique "école"
- 30 avril : Journée pédagogique *(Conditionnelle)*
- 14 mai : Journée pédagogique

Conseil d'établissement

Prochaines séances: 31 mars et 27 avril 2021

Endroit : En virtuel TEAMS

Heure : 19h

Les séances du conseil d'établissement sont publiques.

Si vous aimeriez participer à l'une de ces rencontres comme membres du public (période de questions au début de la séance) merci de communiquer avec le secrétariat de l'école à l'adresse suivante : felixleclerc@csdgs.qc.ca

Nous vous ferons parvenir le lien pour vous connecter à la réunion le soir venu.

Bienvenue à tous!

Nouveauté

Portail mozaïk parents

Vous avez des questions quant au fonctionnement du portail mozaïk parents?

De plus, saviez-vous que vous pouvez motiver les absences, les rendez-vous et les retards de votre enfant via le portail mozaïk parents?

Vous pouvez consulter le site internet expliquant les principales fonctions du portail mozaïk parents traduit en plusieurs langues dont le **français, l'anglais, l'espagnol, l'arabe, le mandarin, le portugais, le swahili, le punjabi et le dari / farsi.**

https://view.genial.ly/5fdb6797f4e6d85ff449e9db/vertical-infographic-plurimozaik-portail

COVID-19

Questions et réponses
- Exemples de situations -

QUESTION: Si un membre de ma famille présente des symptômes liés à la COVID-19 et qu'il est en démarche de dépistage, faut-il isoler toute la famille?

RÉPONSE: OUI. Depuis le 20 janvier 2021, tous les membre de la famille (« bulle domiciliaire ») doivent être en isolement si un d'entre eux est en démarche de dépistage en raison de symptômes liés à la COVID-19. Si le test s'avère négatif, l'isolement est levé pour toute la famille. Si le test est positif, la famille sera isolée selon les consignes de la santé publique.

QUESTION: Si un membre de ma famille est en démarche de dépistage sans présenter des symptômes, faut-il isoler toute la famille?

RÉPONSE: NON. Dans ce cas, la famille au complet n'est pas isolée.

QUESTION: Si l'école téléphone au parent et que mon enfant doit quitter l'école en raison de symptômes reliés à la COVID-19, quand puis-je retourner mon enfant à l'école?

RÉPONSE: Dès que votre enfant est retiré de l'école, vous devez répondre au questionnaire sur le site internet pour l'auto-évaluation. Une observation de 24 heures est demandée à partir du départ de l'enfant de l'école. Pour son retour à l'école, vous devrez compléter le document qui vous aura été remis lorsque vous viendrez chercher votre enfant à l'école. Le formulaire d'engagement pour le retour à l'école étant complété, l'enfant devra le remettre à son enseignante à son retour à l'école.

SITE INTERNET POUR L'AUTO-ÉVALUATION

https://covid19.quebec.ca/surveys/cdd2/introduction

Aération des classes

Les enseignants (es) procèdent périodiquement, à l'ouverture partielle des fenêtres pour l'aération des classes.

Veuillez prévoir, au besoin, une veste en classe pour votre enfant.

Rappel bouteille d'eau

Étant donné que les fontaines d'eau ne sont pas accessibles, veillez à vous assurer que votre enfant ait une bouteille réutilisable et remplie d'eau en tout temps. Merci!

PENSONS-Y

Absences et retards

Il est très important d'informer l'école de l'absence ou du retard de votre enfant.

Se rendre sur le portail mozaïk parents pour inscrire le motif et la date.

S'il vous est impossible d'accéder au Mozaïk portail, téléphonez au secrétariat:

■ le nom de l'enfant ■ son groupe classe
■ le motif et la durée de l'absence

514 380-8899
poste 4332

SVP ne pas déranger…

Chaque fois qu'un élève est appelé dans la classe parce qu'on lui apporte un cahier oublié, un lunch, une tuque ou encore pour lui faire un message, l'enseignant doit interrompre le cours pour tout le groupe. Il devient alors difficile de rattraper le temps perdu après une interruption. Les dérangements nuisent à la concentration des élèves ainsi qu'à l'organisation de la classe.

Aidez son enfant à ne pas oublier d'apporter tout son matériel le matin, c'est aussi l'aider à devenir responsable.

La sécurité avant tout!

Il est strictement interdit de circuler en voiture dans le stationnement de l'école entre 7h45 et 8h15 et 14h45 et 15h20 ou jusqu'au départ des berlines et autobus scolaires. Il est interdit, en tout temps, de vous arrêter ou de stationner le long du trottoir face à l'école.

Deux zones « Visiteur » sont disponibles pour vous accommoder. Le Centre municipal de Saint-Constant autorise les parents de l'école à utiliser leurs aires de stationnement tout au long de la journée.

Le stationnement de l'école est réservé au personnel seulement.

Bien se vêtir dehors!

Pour quelques semaines encore, nous vivrons des fluctuations de température: froid, pluie, soleil ou neige. Veuillez prévoir les bons vêtements pour les enfants qui jouent dans la cour d'école enneigée. Les bottes sont toujours appropriées puisque la fonte des neiges cause des accumulations d'eau.

app-enfant.fr

UN ENFANT... UN ECRAN

L'ÂGE D'AUTONOMIE

De 9 à 12 ans

30 — **30 minutes** par session maximum

En autonomie

Jeux vidéo : **privilégier les jeux à plusieurs**

Ecran interactif pour **contribuer au développement**

Télévision autorisée **avec des programmes adaptés**

De 6 à 9 ans

30 — **30 minutes** par session maximum

En autonomie mais avec un adulte à proximité

Privilégier les **écrans interactifs** (tablettes)

Jeux vidéos **usage modéré**

Télévision autorisée **sans images de violence**

Ecran interactif pour : **développer son intelligence, se concentrer, créer, prendre des initiatives et résoudre des tâches compliquées**

De 3 à 6 ans

20 — **20 minutes** par session maximum

Avec un adulte

Privilégier les **écrans interactifs** (tablettes)

Jeux vidéos à petite dose

Télévision **déconseillée**

Ecran interactif pour : **développer ses sens**

Avant 3 ans

10 — **10 minutes** par session maximum

Avec un adulte

Privilégier les **écrans interactifs** (tablettes)

Télévision **déconseillée**

Ecran interactif pour : **développer ses sens**

Attention ! Ces règles sont indicatives. Elles donnent une ligne de direction aux parents et adultes qui encadrent l'enfant. Il reste néanmoins de la responsabilité de chacun de les adapter en fonction du degré de maturité de l'enfant.

Sources : www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/publication/ta-64-ecrans-tisseron-web.pdf
La règle "3-6-9-12" de Serge Tisseron
Design : Blancarmina.ch